



Site BIOWATTS
36, boulevard Robert d'Arbrissel

BIOWATTS

Production d'électricité verte en cogénération bois

Une éco-chaleur pour tous :
Réseau de chauffage urbain Orgemont/Roseraie

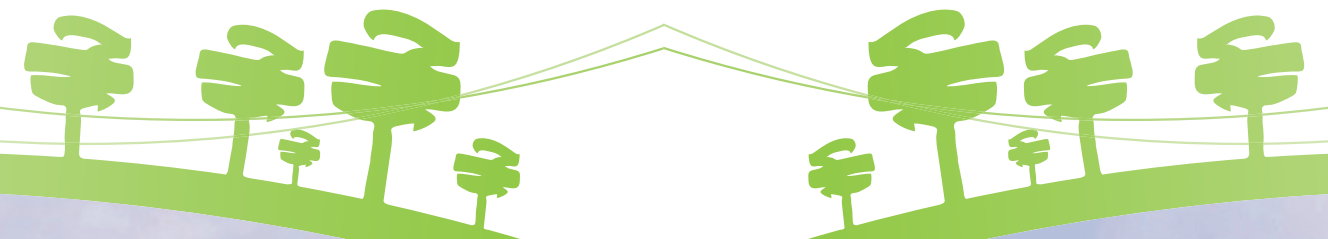


Photo: VEOUA/Rodolphe Escher - © Age Fotostock - Création - Victoria Val Communication 02 35 54 05 05.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Angers, une ville pro active éco-responsable

Convaincu des enjeux liés au développement durable, la ville d'Angers continue ses investissements pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables avec pour objectifs de continuer à développer la ville dans un cadre durable au bénéfice de tous.
La ville d'Angers a décidé l'arrêt en 2011 de l'usine d'incinération alimentant l'ensemble du réseau de chaleur de La Roseraie. Dès l'initiation du projet la biomasse a été envisagée comme énergie de substitution.

En choisissant la solution d'une centrale cogénération biomasse la Ville d'Angers garantit :

- un impact important en terme d'amélioration environnementale
- un apport économique très positif
- une maîtrise des coûts énergétiques
- une création d'emplois locaux sur le long terme.

Localisation du projet

La centrale de production BIOWATTS sera implantée en lieu et place de l'UIOM Angevine. La nouvelle chaudière consommera 89 000 t/an de biomasse.

Les principaux bénéficiaires de la chaleur valorisée seront les usagers du réseau de chaleur de La Roseraie et du futur réseau de chaleur du quartier d'Orgemont.



Action positive en terme d'effet de serre

Avec un impact important en terme d'amélioration du bilan environnemental soit environ 40 500 tonnes de CO2 évitées par an, grâce à la substitution d'énergies fossiles par du bois énergie.

Une réalisation structurante aux impacts sociaux et environnementaux forts

● Pour la ville d'Angers :

- extension et amélioration de la performance du réseau de chauffage urbain
- création d'une nouvelle chaufferie d'appoint gaz en substitution du fioul
- accroissement du taux d'énergies renouvelables sur les réseaux de chaleur
- stabilisation des prix pour les usagers

● Pour l'économie locale :

- pérennisation de 31 emplois locaux
- 22 emplois indirects dans la filière bois
- des heures chantiers sur 18 mois pour les entreprises de construction

● Pour les usagers du réseau de chaleur :

- apport d'une production de chaleur vertueuse
- stabilisation du prix de la chaleur dans la durée

● Pour la filière bois :

- mise en place d'une filière régionale et locale d'approvisionnement en biomasse énergie
- création d'une filière bois agricole locale
- un engagement d'approvisionnement de qualité sur la durée

● Pour Dalkia :

- une relation durable et partenariale avec la ville d'Angers et Angers Loire Métropole
- 9 emplois induits à l'exploitation de la centrale, en complément des salariés déjà présents dans le Maine-et-Loire
- une vitrine du savoir-faire Dalkia auprès des Collectivités.



Le calendrier de décision et de réalisation

● Juin 2009

Dépôt d'une synthèse du plan d'approvisionnement biomasse. Présentation à la cellule Biomasse de la Préfecture de la Région des Pays de la Loire.

● 5 juillet 2009

Envoi à la Commission de Régulation de l'Énergie du dossier de candidature avec décision d'attribution attendue pour début 2010.

● Septembre 2011

Début du chantier avec une mise en service prévue fin 2012.

Chiffres clés du projet

- Puissance électrique de la centrale : **7,5 MWé**
- 13 000 équivalent logements chauffés
- 27 km de réseau de chauffage urbain
- création de **31 emplois induits**
- Puissance production biomasse : **22 MWth**
- consommation : **89 000 tonnes/an** de bois énergie

• 40 500 tonnes de CO2 évitées

• 58 M€ d'investissement :

- création du réseau Orgemont : **14 M€**
- extension du réseau La Roseraie : **6 M€**
- installation d'une nouvelle chaufferie d'appoint : **4 M€**
- création de la centrale cogénération bois : **34 M€**

